VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
29 août 2024

Aux représentant-e-s des médias

Travaux à la route des Franchises : mise en sens unique dès le mercredi 4 septembre 2024

Un chantier d'une durée de 30 mois a débuté durant l'été à la route des Franchises, pour réaménager le secteur avec notamment de nouvelles plantations et davantage d'espace pour les piéton-ne-s et les cycles.
Pour permettre le bon déroulement des travaux, la route des Franchises sera mise en sens unique dès le 4 septembre pour une durée d'un an environ.

Déroulement du chantier et calendrier

La phase préparatoire des travaux a débuté le 15 juillet 2024. En effet, plusieurs semaines d'interventions ont tout d'abord été nécessaires, sans incidence sur la circulation. La ligne aérienne de contact des Transports publics genevois a notamment été déplacée pour permettre le maintien des bus durant les travaux.

Dès le 4 septembre, la route des Franchises sera mise en sens unique, depuis l'avenue Châtelaine/rue de Lyon en direction de l'avenue Edmond-Vaucher. Cette mesure est prévue pendant une durée d'une année environ.

La durée totale des travaux est estimée à environ 30 mois. Le chantier proprement dit se déroulera principalement sur le tronçon de la route des Franchises situé entre l'avenue Soret et l'avenue Edmond-Vaucher, jusqu'au printemps 2025.

Mise en sens unique : incidences sur la circulation dès le 4 septembre

Véhicules motorisés :
Sur la route des Franchises, la circulation s'effectuera en sens unique.
Depuis la route des Franchises, l'accès à l'avenue Edouard-Rod sera fermé, seule l'avenue Soret pourra être empruntée.
Depuis l'avenue Edouard-Rod, la sortie sur la route des Franchises sera fermée et seule l'avenue Soret pourra être empruntée.

Transports publics :
Les bus seront maintenus dans les deux sens. Les arrêts seront légèrement déplacés.

Cycles :
Les vélos seront déviés par le parc des Franchises (itinéraire balisé) et l'avenue Edouard-Rod.

Piéton-ne-s :
Les trottoirs resteront ouverts pour les piéton-ne-s et les vélos poussés. Les accès à pied aux bâtiments et aux commerces seront garantis en tout temps.

Un réaménagement complet de la route des Franchises

Les travaux ont pour but de réaménager la **route des Franchises** sous la forme d'une « **avenue paysagère** », pour améliorer la qualité de vie des habitant-e-s et la sécurité routière.

Le nouvel aménagement se caractérisera par :

- De **nouvelles plantations**.
- Des **trottoirs plus larges** ainsi que des **espaces conviviaux** pour les piéton-ne-s.
- Des **arrêts du bus réaménagés**.
- Des **passages piétons mieux situés et sécurisés** par des îlots.
- Une **piste cyclable continue** en direction de l'avenue Edmond-Vaucher.
- Un **nouvel éclairage public**.
- La **diminution de la vitesse** des véhicules et du bruit routier grâce au rétrécissement de la chaussée et à la mise en place d'un nouveau revêtement phonoabsorbant.

Des travaux de réfection et de mise en séparatif des canalisations d'eaux usées et pluviales seront également effectués. De plus, SIG rénovera ses réseaux.

La Ville de Genève remercie les riverains et riveraines, ainsi que toutes les personnes qui empruntent cet axe pour leur patience durant les travaux.

Contact et information :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Anaïs Balabazan– Déléguée à l'information et la communication
022 418 20 53 – anais.balabazan@ville-ge.ch